



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

CONSEIL DES COMMISSAIRES

SÉANCE DU 3 JUILLET 2007

VOLUME 10 - NUMÉRO 1

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 3 juillet 2007 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassitat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Micheline Lepage, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Donald Beaulieu, Claude Breault, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que mesdames Nicole Bouchard et Lise Ouellet, représentantes du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lepage, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Micheline

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2007 - # 13
- 5.0 Rapport du comité de parents
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Demande de dérogation à l'âge d'admission
 - 6.2 Modification de 2 actes d'établissement
 - 6.3 Poste de direction à l'École secondaire de Cabano
- 7.0 Varia
 - 7.1 Information sur les élections au comité exécutif
 - 7.2 Ajout de travaux à l'École secondaire de Cabano
 - 7.3 Dossier d'une employée
 - 7.4 Dépôt d'une lettre d'un parent
- 8.0 Période de questions
- 9.0 Évaluation du directeur général
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-121-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 19 JUIN 2007 - # 13

Louise Malenfant, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 19 juin 2007 - #13, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-122-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune réunion ne s'est tenue depuis le dernier rapport.

DEMANDE DE DÉROGATION À L'ÂGE D'ADMISSION

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente une demande de dérogation à l'âge d'admission d'un enfant au préscolaire 5 ans pour l'année scolaire 2007-2008.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation à l'âge d'admission au préscolaire 5 ans pour l'année scolaire 2007-2008 formulée par madame Sylvie D'Amours et monsieur Pascal Lévesque pour leur fille Gabriella Lévesque et acheminée aux Services éducatifs de la Commission scolaire respecte les procédures prévues conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation psychologique réalisé par monsieur François-Luc Desaulniers, psychologue;

CONSIDÉRANT la rencontre du 4 juin 2007 avec les parents, le directeur de l'école, monsieur Marco Saint-Pierre, la professionnelle de la Commission scolaire, madame Julie Rioux, et le directeur des Services éducatifs, monsieur Christian Ouellet, où il a été convenu d'accepter les recommandations inscrites au rapport d'évaluation;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de la direction des Services éducatifs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Chantale Desjardins, et résolu :

D'accepter la demande de dérogation à l'âge d'admission au préscolaire 5 ans pour Gabriella Lévesque, fille de madame Sylvie D'Amours et monsieur Pascal Lévesque, pour l'année scolaire 2007-2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-123-CC)

MODIFICATION DE 2 ACTES D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle, qu'avec l'autorisation d'ouverture de 2 nouveaux services de garde en milieu scolaire pour l'École Notre-Dame et l'École Gérard-Raymond, il y a lieu d'apporter des modifications aux actes d'établissement respectifs de ces écoles afin d'identifier les services qui sont offerts.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'ouverture des services de garde en milieu scolaire à l'École Notre-Dame et à l'École Gérard-Raymond à compter de l'année scolaire 2007-2008 ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

DE modifier l'acte d'établissement 2007-2008 de l'École Notre-Dame et celui de l'École Gérard-Raymond afin d'y inclure les services de garde en milieu scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-124-CC)

POSTE DE DIRECTION À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE CABANO

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique aux commissaires, que malgré un 2^e affichage dans les journaux, en vue de combler le poste de direction à l'École secondaire de Cabano, aucune candidature possédant les qualifications requises n'a été soumise.

En conséquence, il recommande de procéder à la nomination par intérim de monsieur Jean-Luc Rioux pour un contrat d'une année.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que toutes les démarches nécessaires ont été réalisées en vue de combler le poste de direction à l'École secondaire de Cabano, sur une base régulière à compter de l'année scolaire 2007-2008;

CONSIDÉRANT qu'aucune candidature possédant les qualifications requises n'a été soumise;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Diane Valcourt, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage, à compter du 6 août 2007, monsieur Jean-Luc Rioux, pour une période d'une année, à titre de directeur d'école par intérim à l'École secondaire de Cabano;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-125-CC)

INFORMATION SUR LES ÉLECTIONS AU COMITÉ EXÉCUTIF

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, donne un résumé de l'état de la situation du dossier des élections scolaires.

Compte tenu qu'il est pratiquement certain qu'il y aura des élections scolaires générales en novembre 2007, les membres du comité exécutif poursuivront leur mandat jusqu'à la dissolution dudit comité en vue des élections générales.

AJOUT DE TRAVAUX À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE CABANO

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique, compte tenu du coût réel des travaux de réfection par rapport aux prévisions, qu'il y a disponibilité budgétaire pour effectuer la réfection des 25 derniers alcôves de l'École secondaire de Cabano.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a possibilité d'effectuer la réfection des 25 derniers alcôves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne-Marie Morin, et résolu :

D'autoriser l'entrepreneur des travaux de réfection en cours, la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long, à effectuer, pour la somme de 96 703,67 \$ l'ajout des travaux suivants : la réfection des 25 derniers alcôves et la peinture de l'alcôve aile H à l'École secondaire de Cabano.

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-126-CC)

DOSSIER D'UNE EMPLOYÉE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, informe les commissaires qu'il a suspendu une employée syndiquée et qu'il reviendra avec ce dossier le 21 août 2007.

DÉPÔT D'UNE LETTRE D'UN PARENT

Le commissaire, monsieur France Dubé, dépose une lettre remise par un parent pour se plaindre d'une situation qui l'offense et qui découle des activités d'une école.

On convient que le directeur général fera enquête, qu'il répondra à cette lettre et qu'il reviendra devant les commissaires pour transmettre les résultats de ses démarches.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

HUIS CLOS

À 21 h 5, le président, monsieur Guilmont Pelletier, demande un huis clos afin que les commissaires puissent délibérer sur l'évaluation du directeur général.

À 21 h 15, le président annonce la levée du huis clos.

ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, explique la procédure que le comité d'évaluation a respectée pour transmettre sa recommandation au conseil des commissaires.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

D'accepter la recommandation du comité d'évaluation et d'accorder au directeur général, monsieur Serge Pelletier, le maximum du boni forfaitaire pour l'année 2006-2007 prévu par le Règlement sur les conditions d'emploi du personnel hors cadre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-127-CC)

PROCHAINE SÉANCE

Le 21 août 2007 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-128-CC)

[SIGNÉ]

Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale